# Question parlementaire n° 5-766 de M. Alexander De Croo du 28.12.2010

* Datum : 28-12-2010
* Taal : Frans
* Sectie : Regelgeving
* Type : Parliamentary questions
* Subdomein : FINANCE

Contact | Disclaimer | FAQ
 
 
Quick search :
Fisconet
plus Version 5.9.23
Service Public Federal
Finances
Home
Executed
searches
Advanced
search
News
Home >
Advanced search >
Search results > Question parlementaire n° 5-766 de M. Alexander De Croo du 28.12.2010
Question parlementaire n° 5-766 de M. Alexander De Croo du 28.12.2010
Document
Content exists in : fr nl
Search in text:
Print    E-mail    Show properties
Properties
Document type : Parliamentary questions
Title : Question parlementaire n° 5-766 de M. Alexander De Croo du 28.12.2010
Document date : 28/12/2010
Keywords : succession en déshérence / statistiques
Document language : FR
Version : 1
Question asked by : Alexander De Croo
Question parlementaire n° 5-766 de M. Alexander De Croo du 28.12.2010
Questions et Réponses, Sénat 2010-2011
Successions en déshérence - Nombre et chiffres - Perception
 
QUESTION
En vertu de l'article 768 du Code civil, la succession est acquise à l'État à défaut de tout successible.
En d'autres termes, l'État devient propriétaire des biens des personnes qui, au moment de leur décès, n'ont ni parents ni alliés et qui n'ont érigé aucun testament.
Je souhaiterais une réponse aux questions suivantes.
1) Combien de fois l'État belge a-t-il obtenu la possession d'une succession en déshérence en 2007, 2008 et 2009 ? Je souhaiterais obtenir ces données par arrondissement judiciaire et par région. Quels ont été les montants totaux annuels ?
2) Quel a été le montant total des recettes budgétaires générées par ces successions en 2007, 2008 et 2009 ?
3) Combien de temps s'écoule-t-il en moyenne, dans chacune des régions, avant que l'État puisse prendre possession des successions en déshérence ?
 
RÉPONSE (du ministre des Finances, reçue le 8 février 2011)
1. La réponse figure dans le tableau ci-dessous.
Région
arrondissement judiciaire
2007
2008
2009
Bruxelles-capitale
Bruxelles (partie Région Bruxelles-Capitale)
1
0
0
 
 
 
 
 
Total
 
1
0
0
 
 
 
 
 
Wallonne
Arlon
1
0
1
 
Dinant
0
1
0
 
Marche-en-Famenne
5
1
2
 
Neufchâteau
0
0
1
 
Eupen
0
0
0
 
Huy
0
0
0
 
Liège
6
16
3
 
Verviers
0
0
2
 
Mons
2
28
7
 
Tournai
10
7
7
 
Charleroi
8
1
29
 
Namur
8
2
1
 
Nivelles
5
2
0
 
 
 
 
 
Total
 
45
58
53
 
 
 
 
 
Flamande
Antwerpen
39
24
19
 
Brugge
4
5
3
 
Ieper
1
0
0
 
Kortrijk
0
1
2
 
Veurne
0
4
0
 
Gent
0
0
1
 
Hasselt
0
0
3
 
Leuven
1
0
0
 
Tongeren
0
1
0
 
Turnhout
0
9
0
 
Dendermonde
1
2
6
 
Bruxelles (partie Hal-Vilvorde
0
0
0
 
Mechelen
2
0
0
 
 
 
 
 
Total
 
48
46
34
 
 
 
 
 
Pays
 
94
104
87
2. Les revenus des successions en déshérence, dons et legs à l'État se montaient en :
2007 : 6 178 182,61 euros
2008 : 5 843 640,53 euros
2009 : 4 855 .443,65 euros
Il s'agit ici des revenus nets portés en compte durant les années budgétaires concernées, après compensation de tous les paiements et remboursements exécutés durant l'année budgétaire.
3. L'administration ne dispose pas de données statistiques en la matière.
Dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, les envois en possession ne sont obtenus qu'au compte-gouttes et ce le plus souvent plusieurs années après le dépôt de la requête. Pour la plupart des dossiers, il n'y a même pas, après cinq ans, d'ordonnance relative à la demande d'envoi en possession. Cette problématique a déjà été à plusieurs reprises abordée avec le parquet (voir également les réponses aux questions parlementaires n° 3-512 du sénateur Jan Steverlynck et n° 4-1584 du sénateur Paul Wille).